

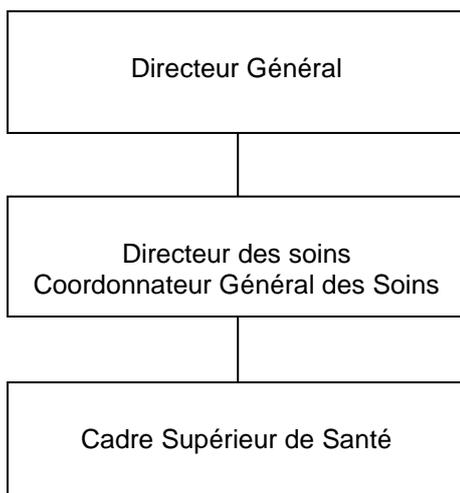


I. Identification du poste

Cadre de santé : Filière gériatrique versant médico- social : EHPAD du Centre Hospitalier de LONGUE-JUMELLES

II. Organigramme

Liaisons hiérarchiques



Liaisons fonctionnelles

- Médecins et médecin coordonnateur intervenants sur la structure
- Cadres de Santé du CH de Saumur et de l'Ehpad Montreuil Bellay, des services médico-techniques, de l'ifsi
- Services partenaires : pharmacie, laboratoire, imagerie, services techniques...
- Directions fonctionnelles
- Etablissement sanitaires et médico-sociaux partenaires
- Secrétariat médicaux
- Famille et usagers
- Travailleurs sociaux
- Services logistiques et administratifs
- Associations partenaire de soins

III. Responsabilités et Missions spécifiques au poste

Responsabilités Générales

Le cadre de santé assure l'ensemble des missions d'encadrement de l'établissement médico-social en collaboration avec le directeur, le directeur adjoint, le directeur des soins et le cadre de pôle.

Il est garant de la qualité des prestations délivrées à la personne hébergée et son entourage, il participe à la démarche d'amélioration continue de la prise en charge des résidents et de la mise en œuvre des plans d'action définis dans le contrat de séjour.

Attention ! Impression non autorisée ; Seule la version informatique fait foi

Missions spécifiques

- ↕ Coordination de l'organisation de l'activité de soins et gestion de projet
- ↕ Gestion et management des ressources humaines
- ↕ Participation aux achats
- ↕ Accompagnement des résidents et de leur famille
- ↕ Communication et relations
- ↕ Formation, recherche et encadrement des stagiaires et étudiants
- ↕ Participe aux Gardes et Astreintes de la Direction commune si cadre (CH de Saumur, CH de Longué et EHPAD de Montreuil Bellay)

IV. Activités liées aux missions

- Organisation de l'activité de soins et gestion de projet

Le cadre est garant de la qualité et de la sécurité des soins dispensés (supervision de la mise en place des organisations de travail, élaboration avec IDEC des fiches de postes, répartition des entrées selon les degrés de dépendance dans la cadre de la gestion des entrées

Il est responsable, conjointement avec le médecin coordonnateur, de l'organisation des soins et de l'application des protocoles de soins

Son rôle est d'organiser les soins, informer et communiquer les règles de bonnes pratiques en gériatrie

Il travaille en équipe pluridisciplinaire

Il veille à la bonne application des décisions et à leur traçabilité

Il supervise la mise en œuvre les outils nécessaires à une planification rationnelle et organisée du soin de planification

Le cadre coordonne les relevés des indicateurs de qualités de soins en gériatrie : poids, taille, score nutritionnel...)

Il participe aux évaluations PMP et GMP réalisés sur l'EHPAD

Le cadre supervise les outils et temps de transmissions écrites et orales efficaces

Le cadre participe à l'élaboration des projets institutionnels (projet de soins, projet de vie et projet d'animation) de l'EHPAD et s'assure de leur mise en œuvre

Il coordonne les actions de l'équipe pluridisciplinaire et veille à la bonne tenue et à l'évaluation régulière des projets individualisés des résidents

Il fixe avec l'équipe les objectifs de travail en lien avec les différents projets

Il participe et s'implique dans les projets et groupes de travail institutionnels du CH de Saumur

- Gestion des ressources humaines

Le cadre supervise l'organisation du travail en tenant compte à la fois des besoins et des contraintes réglementaires et s'assure du respect de l'organisation mise en place

Le cadre est garant de la bonne gestion de plannings

Il participe à la planification des congés des agents, évalue et propose les besoins en remplacement

Le cadre participe à l'animation des réunions de service et s'assure de la bonne transmission et traçabilité des informations au sein de l'équipe soignante, de jour ainsi qu'entre celle de jour et nuit, il assure le lien entre les projets en cours et leurs suivis

Attention ! Impression non gérée ; Seule la version informatique fait foi.

Le cadre lors des entretiens d'évaluation recense les besoins en formation professionnelle et participe à l'élaboration du plan de formation continue. Il peut être amené à conduire aussi des entretiens d'évaluation.

Le cadre organise l'accueil des nouveaux agents et les stagiaires par les IDEC et donne toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de leur prise de fonction et stage

Le cadre reçoit en cas de besoin, le personnel, les résidents et les familles/mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Le cadre participe aux instances de l'établissement en lien avec la PEC du résident

▪ Gestion économique de l'EHPAD

Le cadre réalise des tableaux de bord permettant d'assurer le suivi des effectifs, des achats de matériel pour l'EHPAD

Il supervise la gestion matérielle (élaboration et gestion des stocks, participe à la demande de devis pour achats divers de matériel, suivi des locations si nécessaires).

Le cadre est garant de la continuité au sein de l'EHPAD des circuits logistiques, notamment de l'approvisionnement en linge, des services de restauration...

Le cadre est garant de l'hygiène et l'entretien des locaux de l'EHPAD (chambres, parties communes et salles à manger), de l'application des protocoles en matière d'hygiène, d'élimination des déchets et de la maintenance technique.

▪ Accompagnement des résidents et de leur famille

Le cadre programme et organise, par délégation, l'admission des nouveaux résidents, en s'assurant de la bonne compréhension des règles de fonctionnement de la structure, par ce dernier et par son entourage, inscrites dans le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour de l'EHPAD.

▪ Communication et relations

Le Cadre organise la communication en s'appuyant sur des outils pertinents

Il assure l'information ascendante et descendante, et les liens entre les différents services de soins et médico-techniques

▪ Formation, recherche et encadrement des stagiaires et étudiants

Le cadre est garant de l'encadrement des étudiants et stagiaires accueillis (accueil, organisation du stage et évaluation)

Participe aux transmissions des savoirs et mène des actions pédagogiques

Favorise la formation continue et promeut l'activité de recherche dans son domaine de compétence

Qualifications et qualités requises

▪ Qualifications

- ↵ Diplôme d'Etat infirmier
- ↵ Diplôme de cadre de santé filière Infirmière, ou projet de formation à la coordination

▪ Qualités requises

- ↵ Capacités managériales et à travailler en collaboration avec les différents acteurs
- ↵ Esprit d'analyse et de synthèse, de hiérarchisation des priorités
- ↵ Capacités de délégation
- ↵ Aisance relationnelle et capacités d'écoute
- ↵ Etre porteur de valeurs professionnelles de soins et garant de l'éthique professionnelle

- ↕ Capacités de communication, de coordination et de conduite et d'animation d'équipe
- ↕ Capacités de gestion des conflits
- ↕ Capacités d'organisation et de méthode, rédactionnelle
- ↕ Ouverture d'esprit, adaptabilité
- ↕ Implication et engagement professionnel
- ↕ Capacité d'initiative et autonomie dans le cadre des projets
- ↕ Esprit d'innovation dans son champ de compétences
- ↕ Maîtrise de l'outil informatique

Connaissances requises

Attention - Impression non autorisée - Seule la version informatique fait foi.

Description	Niveau de connaissance
Animation d'équipe	Connaissances approfondies
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances approfondies
Droit des usagers du système de santé	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Évaluation de la charge de travail	Connaissances opérationnelles
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
Management	Connaissances opérationnelles
Méthodes de recherche en soins	Connaissances opérationnelles
Méthodologie d'analyse de situation	Connaissances approfondies
Organisation du travail	Connaissances opérationnelles
Santé publique	Connaissances opérationnelles
Soins	Connaissances approfondies
Stratégie et organisation / conduite du changement	Connaissances opérationnelles

VI. Règles d'absence et de suppléance

En cas d'absence du cadre de santé sur l'EHPAD de Saumur, sa suppléance peut être organisée sur le CH de Saumur et/ou au sein du pôle de gériatrie versant médico-social

VII. Conditions de travail

Temps de travail sur la base de 39h du lundi au vendredi
Forfait jour de 19 RTT

Attention ! Impression non gérée ; Seule la version informatique fait foi.